

## POINT INFORMATION ENFANCE

Madame, Monsieur,

**Comme chaque rentrée**, le service enfance est fortement sollicité pour le traitement des dossiers d'inscriptions scolaires, périscolaires et extrascolaires qui n'ont pas été finalisés par les familles avant l'été.

Pour cette année 2024/2025, un nouveau portail famille a été mis en place afin de dématérialiser vos démarches.

**Les différents services concernés ont tout mis en œuvre** afin de répondre au mieux aux difficultés, y compris par un accueil physique en mairie, permettant ainsi d'**absorber les 4.000 dossiers administratifs** reçus jusqu'à cet été.

En juillet, toutes les réponses aux différentes inscriptions ont été apportées et les délais de traitement étaient de moins de 48h.

Il apparaît que **les services ont fait face à de nombreuses inscriptions tardives**, voire incomplètes, les familles s'arrêtant à la première phase de validation de dossier, ne donnant pas valeur d'inscription définitive.

**Ce sont près de 1.000 demandes complémentaires qui ont été déposées entre le 20 août et le 3 septembre** (dont 200 cette dernière journée), sachant que l'accueil du public a été privilégié pour cette période.

**À compter de cette semaine, nous avons fait le choix de procéder à la fermeture au public du service enfance les jeudis et vendredis pour absorber le traitement des demandes en attente.**

Nous comprenons parfaitement les difficultés rencontrées et nous pouvons vous assurer que tout est mis en œuvre pour trouver des solutions et un retour à la normale au plus vite.

Nous vous remercions de votre compréhension.